

Image not found or type unknown



Droit du travail sur les congés payés

Par **larico**, le **25/01/2009** à **00:21**

bonjour,je travail en CDD en nouvelle-calédonie et mon employeur(GORO NICKEL groupe VALEINCO)me refuse mes congés payés que j'ai planifiés 7 mois a l'avance pour faire venir ma femme et mon fils dans cette ile magnifique.est-il en droit de me les refuser?il y a t-il une loi qui interdise sa décision?pouvez vous me donner un site qui me renseignerais sur les droits des salariés car je n'ai rien trouvé sur celui du code du travail.merci d'avance.